



Département de l'Isère  
Arrondissement de la Tour du Pin

Délibération 2025-2209-1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

L'an deux mil vingt-cinq,  
le lundi 22 septembre  
le Conseil Municipal de la commune de FOUR  
dûment convoqué le 17 septembre 2025 s'est réuni en session  
ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean PAPADOPULO,  
Maire. La séance est ouverte à 20h02.

**Présents** : Marielle Berlioz, Christelle Bernard, Anh Brun, Eric Doyen, Cécile Gery, Nicolas Jambot, Matthieu Joly, Jean Papadopulo, Matthieu Querenet, Serge Comberousse, Jimmy Delroise

**Pouvoirs** : Pascale Besch à Jean Papadopulo, Emilie Chariol à Christelle Bernard, Patrice Fournier à Eric Doyen, Véronique Luxos à Jimmy Delroise

**Absent** :

**Secrétaire de séance** : Matthieu Querenet est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT.

**OBJET : Convention 2026 avec le Tichodrome**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la Commune souhaite avoir recours aux services du Tichodrome situé à Le Gua pour accueillir et soigner les animaux sauvages, blessés, malades, affaiblis ainsi que les juvéniles, en vue de les relâcher dans des sites appropriés. Le Tichodrome propose à la Commune de Four de signer une convention pour l'année 2026.

Le Tichodrome sur appel de la Mairie, assure :

- le recueil des animaux sauvages blessés ou malades,
- le transport des animaux depuis la commune jusqu'au Tichodrome,
- la transmission du compte-rendu de l'Assemblée générale.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention avec le Tichodrome demandant notamment à la Commune de participer financièrement à ce service à hauteur de 350 €.

Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Acte rendu exécutoire par :** - dépôt en Sous-Préfecture le  
- publication et/ou notification

25 SEP. 2025

25 SEP. 2025

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Jean Papadopoulos,  
Maire de Four



Matthieu Querrenet,  
Secrétaire de séance

